



Chantier interministériel sur l'organisation territoriale

réunion du 15 mars 2018

Pour la CFDT : Véronique Thys, Stéfane Boutorine, Sylvia Boisbourdin.
Pour l'administration : Régine Engström, Jacques Clément et Véronique Teboul.

La CFDT a dénoncé, une fois de plus, un problème de méthode ; c'est surprenant d'annoncer une concertation sur toute l'année 2018 et de donner, dès à présent, une partie des conclusions.

Nous avons redit que la feuille de route des ministères était un prérequis essentiel à un dialogue social digne de ce nom.

Nicolas Hulot, lors de la dernière audience bilatérale du 16 février a dit vouloir remédier à la faiblesse du dialogue social que nous dénonçons.

Nous ne sommes pas satisfaits, loin de là, des premières annonces CAP 2022.

Pour nous, les agents de la Fonction publique sont une richesse, pas une variable d'ajustement.

Les politiques publiques doivent être tirées par les finalités et pas par les moyens.

Il convient de s'interroger d'abord sur les missions et ensuite de définir les moyens pour les assurer. Nous refusons tout abandon de mission au motif que les moyens feraient défaut.

Le dialogue social doit s'accomplir dignement et l'avis des agents et des usagers doit être pris en compte.

Les mutualisations des services support annoncées par les préfets vont générer, auprès de l'encadrement intermédiaire, une nouvelle perte de responsabilité d'encadrant.

Pour la CFDT, la perte de service de gestion de RH de proximité pour les personnels n'est pas envisageable, nous nous y opposerons.

La rumeur de la disparition des CAP nationales, seules instances qui permettent l'équité dans la gestion des carrières des agents n'est pas négociable.

Réponses de la secrétaire générale

Sur l'organisation territoriale de l'État, il n'y a pas d'arbitrage. Le ministère de l'Intérieur fait des annonces sans concertation préalable.

Rien n'est décidé. Nos Ministères ont beaucoup subi, il faut sortir du phénomène du rabot.

Les discussions en cours concernent notamment la DGEC pour tout ce qui a trait à l'énergie renouvelable ou les concessions hydro-électriques et l'informatique, il ne faut pas fonctionner en silo mais recruter des urbanistes fonctionnels en matière de système d'information.

Les DDT restent sous la coupe ministérielle et l'interdépartementalité doit être renforcée. Il va falloir gérer les doublons pour que l'action de l'État soit lisible.

Les établissements publics ne sont pas représentés partout et les DDT doivent les porter, les relayer, les représenter quand ils ne sont pas dans le département.

L'agence des routes pour laquelle nous attendons des nouvelles, et sur laquelle nous avons rappelé notre opposition n'est pour l'instant qu'à l'état d'ébauche.

Pour l'ANCT (Agence nationale pour la cohésion des territoires) le préfigurateur a été désigné et il proposera des options.

La phase de concertation est en route. L'administration et les cabinets ont le souci d'accompagner au mieux les agents. Des remontées des DREAL et des DDT sont attendues.

Le gouvernement prendra ses orientations avant l'été.

La CFDT compte bien peser dans les concertations qui nous sont promises par l'administration, afin qu'aucun agent n'ait à subir ces réorganisations de manière brutale et sans réel accompagnement social. Nous y veillons.